

# L'ARMORICAINE



## CYCLISTE

La course  
"ÉLITE NATIONALE"  
à étapes

organisée par le Club Cycliste Moncontourals

**23 & 24**  
**JUILLET**  
**2022**

SAMEDI 23  
à PLÉDRAN



DIMANCHE 24  
à HÉNON



**28** équipes dont 6 étrangères

**168** coureurs

LIVRET DE ROUTE



## SOMMAIRE

Présentation : .....	3
Mot du président : .....	4
Parcours : .....	5
Officiels : .....	6
Les équipes / Les maillots: .....	7 & 8
Protocole présentation équipes : .....	9
<b>1<sup>ère</sup> étape : PLEDRAN</b>	
Mot du maire : .....	10
Informations sur la commune : .....	11
Parking organisation et équipes : .....	12
Opérations de départ / Contrôle antidopage : .....	13
Dispositif de départ : .....	14
Circuit : .....	15
Zone ravitaillement / verte : .....	17
Dérivation des véhicules à l'arrivée : .....	17
<b>2<sup>ème</sup> étape : HENON</b>	
Mot du maire : .....	18
Parking organisation et équipes : .....	19
Opérations de départ / Contrôle antidopage : .....	20
Opérations de fin de course : .....	20
Dispositif de départ : .....	21
Circuit : .....	22
Zones ravitaillements / vertes : .....	24
Dérivation des véhicules à l'arrivée : .....	25
Règlement particulier : .....	26 à 31
Hébergement : .....	32 à 33
Hôpital : .....	33
Animation : .....	34

### L'ARMORICAINE CYCLISTE



## PRESENTATION

**L'ARMORICAINE CYCLISTE** épreuve de 2 étapes Elite, est organisée par le **Club Cycliste Moncontourais** :

**Club:** CC Moncontourais, 30 rue Pont des Vallées, 22150 Plémy

**Président:** Gilles Landin, Bel Air, 22960 Plédran, 06.31.47.88.98, [ccm\\_landin\\_g@hotmail.com](mailto:ccm_landin_g@hotmail.com)

**Vice-président:** Sébastien Rigaux

**Trésorier:** Jean Berthelot

**Trésorier-Adjoint:** Rose-Marie Gautier

**Secrétaire:** Jérôme Le Gal

**Secrétaire-Adjoint:** Ronan Croisier

**Membres:** Vanessa Landin, Francky Durand, Jean-Yves Barbé, Stéphane Tanguy, Delphine Deschamps, Mickaël Moy, Daniel Gallais, Carmen Le Gal, Xavier Le Serbon, Christelle Bertheleu, Jean-Pierre Le Breton, Laura Poirier, Jeanine Martin, Dominique Urvoy, Claude Boishardy, Didier Le Goff

**Responsable des équipes:** Patrick JEGOU, 14 Rue de Bellevue. 22340 Trébrivan, 06.76.12.23.68 [patrick.patricia.jegou@gmail.com](mailto:patrick.patricia.jegou@gmail.com)

La course cycliste nationale « **L'Armoricaine Cycliste** » **née cette année comprend deux étapes sur deux jours**, organisée par le CC Moncontourais dans son intégralité avec entre autres les hébergements (équipes, officiels, etc.), droits FFC, classements général et annexes, achat des maillots, corps arbitral, sonorisation des circuits, installation des podiums, vidéo-photo-finish, équipement des podiums et de la caravane en radios, sécurité (avec peloton de motards), animation (dont speakers), etc. Elle est financée par des aides de partenaires publics et privés.

La première étape sera à Plédran le samedi 23 juillet, et la deuxième à Hénon le dimanche 24 juillet.

## MOT DU PRESIDENT



«**L'Armoricaine Cycliste** » a vu le jour à Hénon lors du Grand Prix de l'Armel organisé par le CCM à l'initiative de Thierry Andrieux Maire de Hénon. Ce critérium mythique a attiré des milliers de spectateurs et a vu les plus grands cyclistes mondiaux de 1955 à 1981: Tom Simpson, Charly Gaul, Eddy Merckx, Joop Zoetemelk, Jacques Anquetil , Luis Ocana, Bernard Hinault, Georges Talbourdet et Maurice Le Guilloux dernier vainqueur du circuit de l'Armel.

Afin de pérenniser cette course au circuit très sélectif, et pour attirer les meilleurs coureurs, il a été envisagé entre le maire de Hénon Thierry Andrieux, Maurice Le Guilloux, Patrick Jégou, ancien organisateur de l'Estivale Bretonne, et Gilles Landin, Président du CCM, de faire une course élite sur 2 jours, le dimanche 5 juin à Hénon et le grand Prix de la Pentecôte à Moncontour le lundi 6 juin 2022.

Malheureusement nous avons dû abandonner cette éventualité en raison des championnats régionaux qui étaient initialement prévus le 12 juin 2022, en raison des élections législatives avancés au 5 juin. Ce n'était donc plus possible de coupler la course de Moncontour.

Après plusieurs péripéties, Plédran a bien voulu participer à ces 2 jours de course avec Hénon et c'est avec grand plaisir que je vous annonce que cette première édition se tiendra le 23 juillet à Plédran et le 24 juillet 2022 à Hénon.

Je remercie Monsieur Le Maire de Plédran Stéphane Briend et le comité des fêtes qui, au même titre que Hénon, ont l'expérience des grandes épreuves : la Flèche Plédranaise, course fédérale junior 38ème édition en 2021, et le passage du tour de France dans la grande côte de Magenta. Le plateau sera exceptionnel et je tiens à remercier Patrick Jégou qui a contacté les directeurs sportifs et sélectionné les meilleures équipes françaises et étrangères.

Mes remerciements vont également aux municipalités et aux services techniques de Plédran et Hénon qui nous font confiance, à nos partenaires publics et privés pour leur contribution financière, ainsi qu'aux équipes qui répondent favorablement.

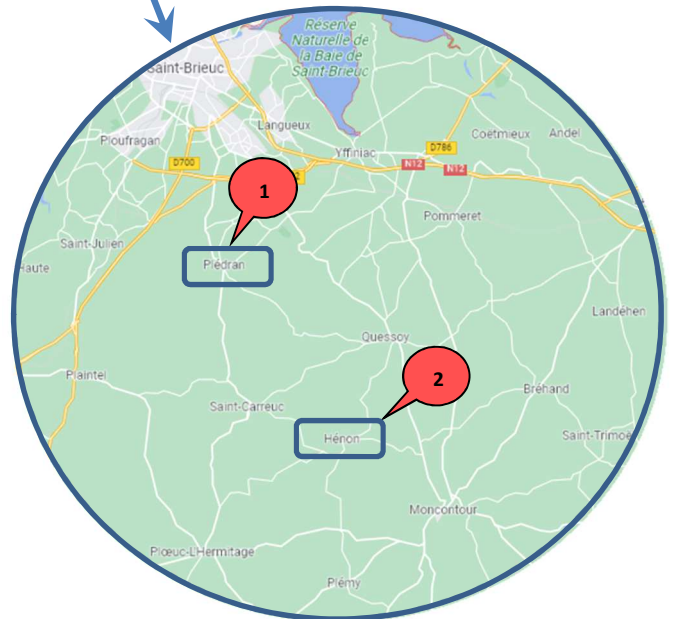
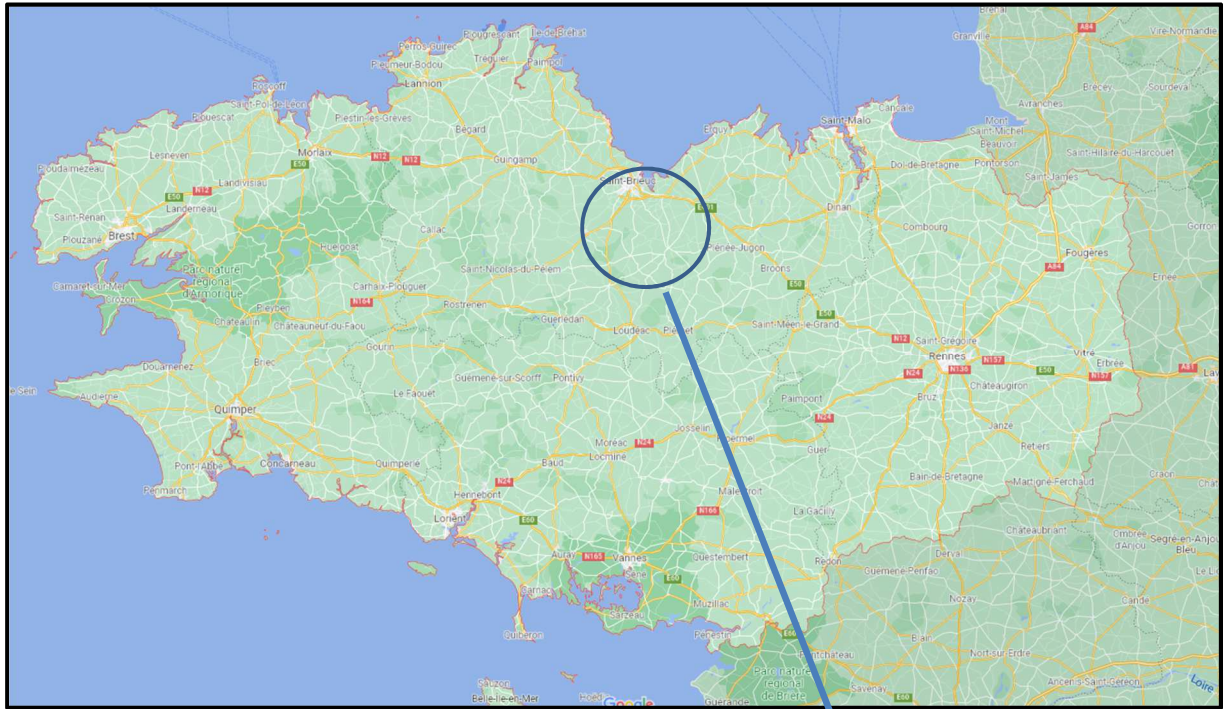
Mon dernier mot sera pour tous les bénévoles « sans vous rien ne serait possible »  
Merci !

Vive le sport et vive le vélo !

**Gilles Landin**

# PARCOURS

**Kilométrage total : 283 km**



Date	Etape	Commune	Km
<b>Samedi 23 juillet 2022</b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>PLEDRAN</b>	<b>147 km</b>
<b>Dimanche 24 juillet 2022</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>HENON</b>	<b>136 km</b>

## OFFICIELS

### ORGANISATION

Président :	Gilles Landin	06.31.47.88.98
Organisateur :	Patrick Jégou	06.76.12.23.68
Trésorier :	Jean Berthelot	06.04.08.46.65
Secrétaire :	Jérôme Le Gal	06.78.83.57.21
Hébergement :	Jean-Yves Barbé	06.88.86.05.59
Programmes :	Jean Berthelot	06.04.08.46.65
Guide Technique :	Jérôme Le Gal	06.78.83.57.21
	Patrick Jégou	06.76.12.23.68

### COLLEGES DES ARBITRES

Président du jury :	Eric Puren	06.87.23.69.03
Arbitre 1 :	Jérôme Bihouée	
Arbitre 2 :	Amélie Loric	
Juge à l'arrivée :	Quentin Picouays	
Chronométrateur 1 :	Lionel Caradec	
Chronométrateur 2 :	Denis Rault	
Arbitre moto 1 :	Jean-Christophe Briand	
Arbitre moto 2 :	Régine Le Traou	

### ORGANISATION TECHNIQUE

Ligne d'arrivée :	Antoine Lemée	06.01.35.04.02
Podium protocolaire :	Patricia Jégou	06.38.71.80.72
	Eveline Landin	06.71.88.92.33
Dépannage neutre 1 :	Bretagne Service Course	
Dépannage neutre 2 :	Bretagne Service Course	
Dépannage neutre - moto :	Bretagne Service Course	
Radio Tour :	Philippe Le Maire	06.59.33.41.54
Moto-info :	Olivier Picouay	06.47.92.42.11
Ardoisière :	Solène Le Méhauté	06.88.76.57.46

### SERVICE MEDICAL

Etapas 1 & 2 :	Docteur Le Bars	n° portable
	Protection Civile des Côtes d'Armor	n° portable

### ANIMATION

Speakers :	Eric Le Balch	06.81.74.22.31
	Philippe Le Maire	06.59.33.41.54

### SERVICES DE SECOURS

**Centre Hospitalier de Saint Brieuc**  
**10 rue Marcel Proust**  
**22000 Saint-Brieuc**  
**02.96.01.71.23**



### VEHICULES / CHAUFFEURS

Rôle	Chauffeur	Téléphone	N° Licence	Passager
Voiture ouvreuse	Didier Le Goff	06.67.32.40.46	43 22 076 1009	Alexandre Fourchon (23/07) xxxx (24/07)
Président de jury	Daniel Gallais	06.40.96.64.28	43 22 076 1010	Eric Puren
Arbitre titulaire 1	Francky Durand	06.23.11.37.12	43 22 076 1000	Jérôme Bihouée
Arbitre titulaire 2	Ronan Croisier (23/07)	06.98.39.25.84	43 22 076 1022	Amélie Loric
	Mickael Moy (24/07)	06.63.98.77.06	43 22 076 1025	
Chronométrage	Sébastien Rigaux	06.43.03.77.54	43 22 076 0210	Lionel Caradec Denis Rault
Juge à l'arrivée	Laurent Huby	06.37.68.23.74	43 22 074 0908	Quentin Picouays
Arbitre moto 1	Mickaël Gueguan	07.86.15.75.71	43 22 069 1004	Jean-Christophe Briand
Arbitre moto 2	Joseph Toubanc	07.54.37.57.33	43 22 353 0455	Régine Le Traou
Ardoisier moto 3	Jean-Yves Lecoq	06.71.33.05.90	43 22 070 0030	Solène Le Méhauté
Dépannage 1 - Voiture neutre 1	Christian Meheut	06.38.64.71.96	43 22 336 0030	
Dépannage 2 - Voiture neutre 2	Gwennolet Letort	06.31.14.07.63	43 56 472 0010	
Dépannage 3 - Moto neutre	Mickaël Helary	xxxx	43 22 188 0163	
Voiture invité 1	Landin Gilles	06.31.47.88.98	43 22 076 0957	
Voiture premiers secours	Protection civile	xxxx	-	
Moto info	Olivier Picouay	06.47.92.42.11	43 22 070 0039	
Moto sécurité 1	Pascal Leveque	06.37.68.23.79	43 22 265 1056	
Moto sécurité 2	Serge Haquin	06.63.61.85.99	43 22 420 0018	
Voiture Balai	Nolann Rigaux	07.85.50.60.36	43 22 076 0021	
Voiture organisation	Jean Berthelot	06.04.08.46.65	43 22 076 0025	
	Jérôme Le Gal	06.78.83.57.21	43 22 076 1004	

## LES EQUIPES

### 11 N1



AG2 R Citroën U 23  
Team

WB FYBOLIA  
MORBIHAN

Côtes d'Armor Cyclisme  
Marie Morin U

DINAN SPORT  
CYCLING

GUIDON  
CHALETTOIS

LAVAL CYCLISME  
53



Sojasun Espoir - AC  
Noyal Chatillon

A.Po. Gé Cycliste -  
Team U Cube 17

VCP LOUDEAC

Véloce Club Rouen  
- 76

VENDEE U PAYS DE  
LA LOIRE

### 5 N2



Team Bricquebec  
Cotentin

C'CHARTRES  
CYCLISME

Team LMP - La Roche Sur  
Yon - Vendée Cyclisme

Orléans Loiret  
Cyclisme

VS VALLETAIS

### 4 N3



Véloce Vannetais - La Crêpe de  
Brocéliande - BLC

UC BRIOCHINE  
BLEU MERCURE

Union Vélocipédique  
de l'Aube

Morlaix cyclisme  
Performance

Mixte Team La Godasse -  
VC Avranches

U.C.K Vannes

### 2 CLUBS

### 6 ETRANGERES



ILE MAURICE

STEEDS VOORAN  
KONTICH

TWC DE KEMPEN

WILLEBRORD WILL  
VOORUIT

VDM TRAWOBO  
CYCLING TEAM

SELECTION  
D'OMAN

## LE PLATEAU

Le plateau de l'Armoricaine Cycliste est composé d'un total de **28 équipes (168 coureurs)** : deux équipes hollandaises, deux équipes belges, une équipe mauricienne, l'équipe nationale d'Oman, 11 N1, 5 N2, 4 N3, 2 clubs

### ETRANGERES

01. Sélection d'Oman (Equipe nationale)
02. Ile Maurice (Equipe nationale)
03. Steeds Vooraan Kontich (Belgique)
04. TWC de Kempen (Pays Bas)
05. VDM Trawobo Cycling Team (Belgique)
06. Willebrord Will Vooruit (Pays Bas)

### N1 FRANCAISES

07. AG2 R Citroën U 23 Team **N1** (Savoie)
08. Côtes d'Armor Cyclisme Marie Morin U **N1** (Côtes d'Armor)
09. Dinan Sport Cycling **N1** (Côtes d'Armor)
10. Guidon Chalettois **N1** (Loiret)
11. Laval Cyclisme 53 **N1** (Mayenne)
12. Sojasun Espoir - AC Noyal Chatillon **N1** (Ille et Vilaine)
13. A.Po. Gé Cycliste - Team U Cube 17 **N1** (Charente Maritime)
14. VCP Loudéac **N1** (Côtes d'Armor)
15. Véloce Club Rouen - 76 **N1** (Seine Maritime)
16. Vendée U Pays de la Loire **N1** (Vendée)
17. WB Fybolia Morbihan **N1** (Morbihan)

### N2. FRANCAISES

18. Team Bricquebec Cotentin **N2** (Manche)
19. C'Chartres cyclisme **N2** (Eure et Loir)
20. Team LMP - La Roche Sur Yon - Vendée Cyclisme **N2** (Vendée)
21. Orléans Loiret Cyclisme **N2** (Loiret)
22. VS Valletais **N2** (Loire Atlantique)

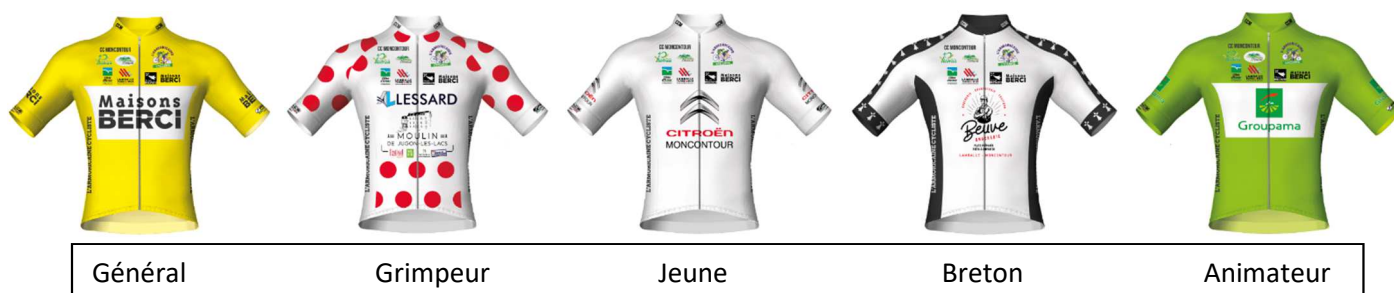
### N3. FRANCAISES

23. Morlaix cyclisme Performance **N3** (Finistère)
24. Véloce Vannetais - La Crêpe de Brocéliande - BLC **N3** Morbihan)
25. UC Briochine Bleu Mercure **N3** (Côtes d'Armor)
26. Union Vélocipédique de l'Aube **N3** (Aube)

### CLUBS FRANCAIS

27. U.C.K Vannes (Morbihan)
28. Equipe Mixte Team La Godasse - VC Avranches (Côtes d'Armor - Manche)

## LES MAILLOTS DE LEADERS





## PROCOLE PRESENTATION EQUIPES

### **Ordre de présentation des équipes :**

01. 12h44 / Sultanat d'Oman (Equipe nationale)
02. 12h46/ Morlaix Cyclisme Performance N3 (Finistère)
03. 12h48 / L'Ile Maurice (Equipe nationale)
04. 12h50 / AG2 R Citroën U 23 Team N1 (Savoie)
05. 12h52 / Team Bricquebec Cotentin N2 (Manche)
06. 12h54 / C'Chartres cyclisme N2 (Eure et Loir)
07. 12h56 / Côtes d'Armor Cyclisme Marie Morin U N1 (Côtes d'Armor)
08. 12h58 / Dinan Sport Cycling N1 (Côtes d'Armor)
09. 13h00 / Guidon Chalettois N1 (Loiret)
10. 13h02 / Team LMP - La Roche Sur Yon - Vendée Cyclisme N2 (Vendée)
11. 13h04 / Laval Cyclisme 53 N1 (Mayenne)
12. 13h06 / Orléans Loiret Cyclisme N2 (Loiret)
13. 13h08 / Sojasun Espoir - AC Noyal Chatillon N1 (Ille et Vilaine)
14. 13h10 / Steeds Vooraan Kontich (Belgique)
15. 13h12 / U.C.K Vannes (Morbihan)
16. 13h14 / A.Po. Gé Cycliste - Team U Cube 17 N1 (Charente Maritime)
17. 13h16 / Véloce Vannetais - La Crêpe de Brocéliande - BLC N3 (Morbihan)
18. 13h18 / Equipe mixte Team La Godasse-VC Avranches (Côtes d'Armor-Manche)
19. 13h20 / TWC de Kempen (Pays Bas)
20. 13h22 / UC Briochine Bleu Mercure N3 (Côtes d'Armor)
21. 13h24 / Union Vélocipédique de l'Aube N3 (Aube)
22. 13h26 / VCP Loudéac N1 (Côtes d'Armor)
23. 13h28 / Véloce Club Rouen N1 (Seine Maritime)
24. 13h30 / VDM Trawobo Cycling Team (Belgique)
25. 13h32 / Vendée U Pays de la Loire N1 (Vendée)
26. 13h34 / VS Valletais N2 (Loire Atlantique)
27. 13h36 / WB Fybolia Morbihan N1 (Morbihan)
28. 13h38 / Willebrord Will Vooruit (Pays Bas)

Cet ordre de présentation est le même pour les deux étapes.

## 1<sup>ère</sup> ETAPE - Samedi 23 juillet

### PLEDRAN

147 km

#### MOT DU MAIRE DE PLEDRAN



Il n'est plus à démontrer que Plédran est une terre de cyclisme. En effet, la Flèche Plédranaise, course fédérale Junior, a contribué à cette image depuis maintenant 38 ans.

Elle a vu gagner (pour les plus connus) Gérard Rué, Gert Steegmans, David Gaudu, Cyrille Gautier, et vu Sandy Casar finir 3<sup>ème</sup> et Romain Bardet 5<sup>ème</sup>.

Cet Amour du vélo a été récompensé lors du passage du Tour de France l'année dernière. Chacun se souviendra de l'effervescence du public dans la fameuse côte de Magenta et la foule dans le bourg au passage des coureurs.

Plédran est aussi la Ville natale de Maurice le Guillou, coéquipier de Joop Zoetemelk, Raymond Poulidor, Laurent Fignon et Bernard Hinault.

Certains anciens coureurs y ont habité : Jean-Jacques Henry (Directeur sportif du centre du cyclisme mondial en Suisse), Georges Talbourdet (Champion de France en 1974), Jean-Michel Richeux (Champion de France de Cyclo-cross).

C'est donc naturellement que nous avons répondu à l'appel du CC Moncontour et de son Président, Gilles Landin, pour que cette première édition de l'Armoricaire Cycliste puisse se faire dans les meilleures conditions et partager avec la Ville d'Hénon et son Maire, Thierry Andrieux l'ambition sportive de nos territoires.

La Ville de Plédran sera donc mobilisée pour que cette étape soit une réussite. Les services techniques et les bénévoles du comité des fêtes mettront leur énergie et leur savoir-faire au service de cette course nationale élite.

Vous l'avez compris, c'est avec impatience que nous attendons le 23 juillet les coureurs sur un circuit exigeant, tracé notamment par Fabien Schmidt, habitant lui aussi la commune. Son expertise des routes costarmoricaines annonce la couleur d'une épreuve d'exception.

Sportivement

**Stéphane Briend**

## INFORMATIONS SUR LA COMMUNE

Ville à la campagne, Plédran présente un paysage vallonné et boisé sur 35 Km<sup>2</sup>. Sa situation géographique offre à ses habitants la proximité avec la Ville Préfecture (Saint-Brieuc) et la mer à moins de 15 minutes mais aussi avec Paris, à 2H15 de TGV.

Riche de 6 839 habitants, cette commune a vu sa population augmenter de 15% en 10 ans. La qualité des équipements municipaux, le dynamisme de ses associations et de ses commerçants en sont sans doute pour quelque chose.

Plédran est souvent surnommée le « poumon vert » de l'agglomération briochine grâce à son Bois d'une superficie de 130 ha. La plus grande forêt communale des Côtes d'Armor offre aux promeneurs et aux sportifs un lieu exceptionnel pour s'oxygéner. Pour votre curiosité ou vos balades en Famille, la Ville vous invite à télécharger l'application « bois de Plédran » sur vos téléphones portables. Vous pourrez ainsi découvrir son histoire et sa biodiversité à travers une visite guidée aux contenus originaux et inédits.

Le Bois accueille également de grandes manifestations : La chasse aux œufs qui se déroule tous les ans le dimanche de Pâques avec 5000 euros de prix pour le plus grand bonheur des milliers de spectateurs, et « Courons dans le bois », une épreuve de course à pied très prisée des sportifs locaux.

Plédran s'est aussi une ville chargée d'Histoire, avec le camp de Péran notamment : ce site défensif, classé monument historique depuis 1875 domine la vallée de l'Urne sur un plateau à 160 mètres d'altitude. C'est un rare lieu témoignant de la présence Viking en France, en faisant ainsi un site exceptionnel.

Plédran est enfin un Ville sportive. Elle a vu passer le Tour de France en 2021 avec une foule incroyable sur le bord des routes, notamment dans la côte de Magenta.

2022 sera aussi l'année des Championnats du Monde ICF de Canicross, discipline associant un coureur à pied et un chien.

Si cette première description vous a plu, vous êtes invités à visiter notre site internet [www.pledran.bzh](http://www.pledran.bzh) pour en savoir plus.

**A bientôt en Côtes d'Armor !**

## PARKING ORGANISATION ET EQUIPES

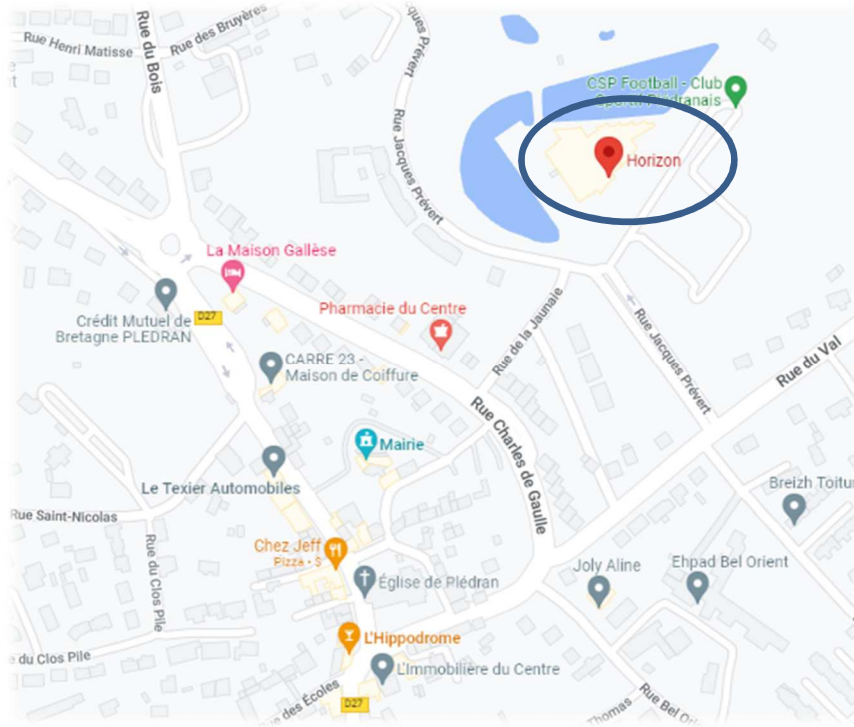
**Salle Horizon**, 2 rue Jacques Prévert, 22960 Plédran

Dans Plédran, suivre les panneaux bleus “Horizon”.

G.P.S. :”.

N 48° 26’ 52’’”.

W 2° 44’ 37’’



## OPERATIONS DE DEPART

**A partir de 10h00 :** Accueil à la salle Horizon, 2 rue Jacques Prévert, 22960 Plédran

**10h00 à 11h30 :** **Permanence à la Salle Horizon** / distribution des pièces officielles (enveloppes des équipes contenant deux livrets de route version papier, un programmes les dossards, les plaques de cadres, les transpondeurs et douze rislans).

Vu le nombre d'équipes et pour éviter que tout le monde n'arrive au dernier moment à la permanence nous l'avons divisée en trois créneaux en terminant par les équipes bretonnes qui ne sont pas accueillies sur place le vendredi soir.

**CRENEAU 1 (10h00 à 10h30):** Les équipes étrangères et les 6 équipes de N1 hors comité de Bretagne.

**CRENEAU 2 (10h30 à 11h00):** Les équipes de N2 et N3 hors Comité de Bretagne.

**CRENEAU 3 (11h00 à 11h30):** Les 10 équipes bretonnes.

**Merci de respecter scrupuleusement les horaires pour que nous puissions rester dans le bon timing tout au long de la journée.**

- 12h00 à 13h30 :** Mise en place des radios dans les véhicules, parking salle Horizon
- 12h00 :** Réunion des directeurs sportifs, Arbitres et Responsables de l'organisation à la salle Horizon
- 12h20 :** Réunion des membres du Comité d'Organisation à la salle Horizon
- 12h44 à 13h38 :** Signature et présentation des équipes au podium. Voir section « PROTOCOLE PRESENTATION EQUIPES »
- 13h30 :** Mise en place des voitures officielles sur la ligne de départ
- 13h50 :** Appel des coureurs sur la ligne de départ
- 14h00 :** **Départ**

## CONTROLE ANTIDOPAGE

En cas de contrôle anti-dopage, il sera effectué à la salle Horizon, 2 rue Jacques Prévert, 22960 Plédran

## SERVICES DE SECOURS

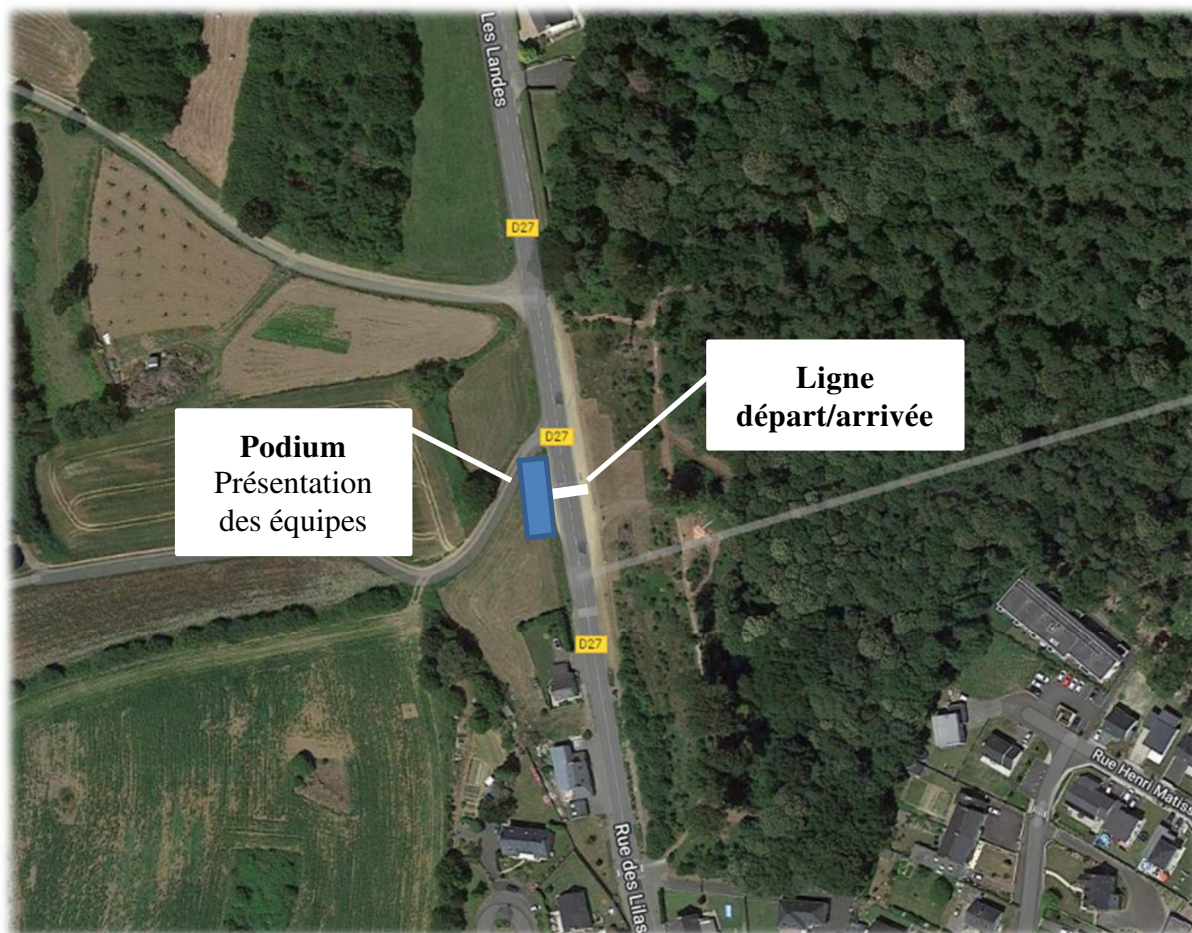
Centre Hospitalier de Saint Brieuc  
10 rue Marcel Proust  
22000 Saint-Brieuc  
02.96.01.71.23



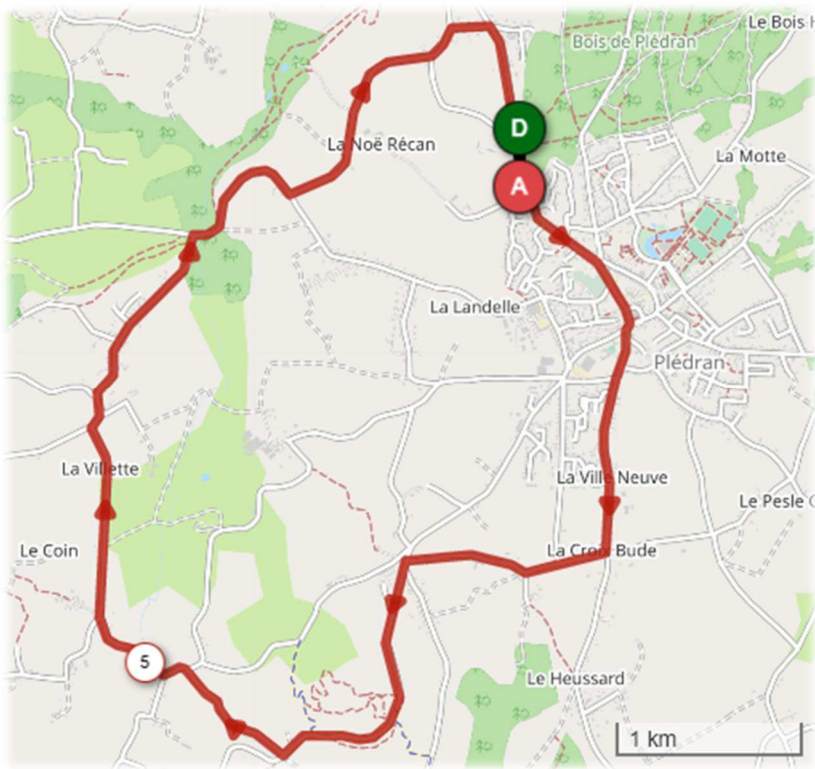
## DISPOSITIF DE DEPART

### Ligne de départ:

Rue des Lilas (D27), 22960 Plédran :



## CIRCUIT - 1<sup>ère</sup> ETAPE - PLEDRAN



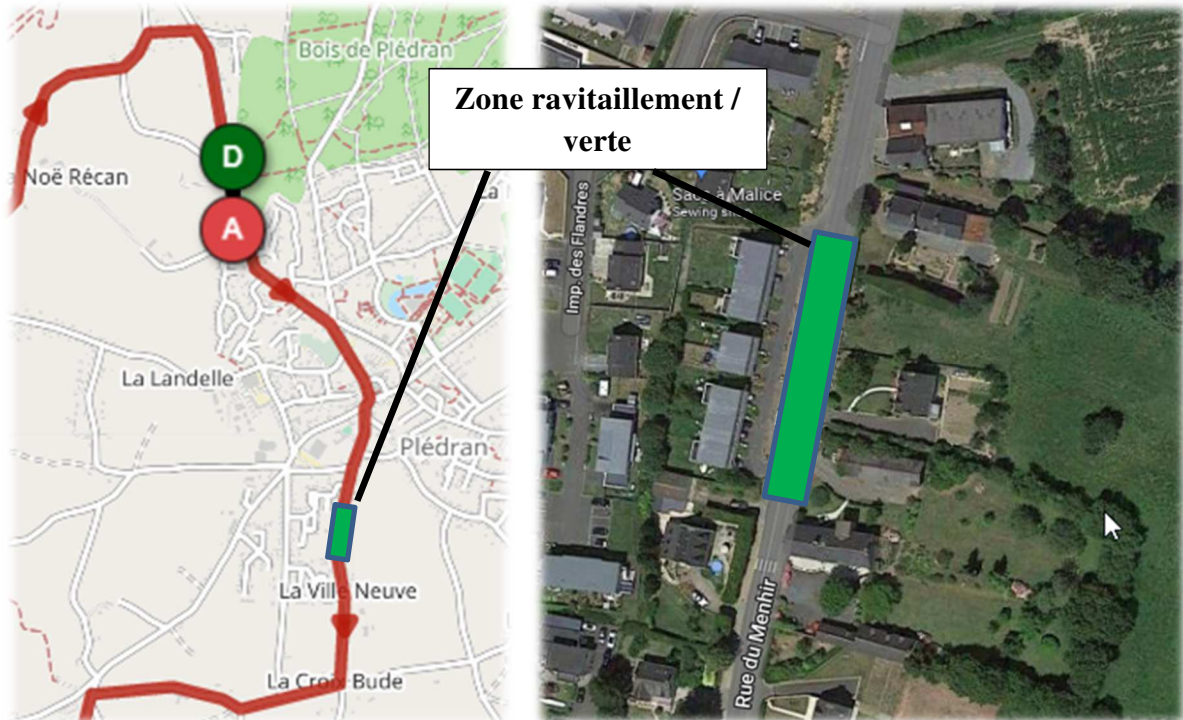
Distance circuit [km]	Dénivelé + cumulé circuit [m]	Nombre tours	Distance totale [km]	Dénivelé + cumulé total [m]
9,8	117	15	147	1755

Kms à faire	Kms faits	Horaires		Classement	Compte-tours	
		38 kms/h	42 kms/h		à faire	faits
147,0	0,0	14h00	14h00		15	0
137,2	9,8	14h16	14h14		14	1
127,4	19,6	14h31	14h28	MA	13	2
117,6	29,4	14h47	14h42	MG	12	3
107,8	39,2	15h02	14h56		11	4
98,0	49,0	15h17	15h10	MA	10	5
88,2	58,8	15h33	15h24	MG	9	6
78,4	68,6	15h48	15h38		8	7
68,6	78,4	16h 03	15h52	MA	7	8
58,8	88,2	16h19	16h06	MG	6	9
49,0	98,0	16h35	16h20		5	10
39,2	107,8	16h50	16h34	MA	4	11
29,4	117,6	17h05	16h48	MG	3	12
19,6	127,4	17h21	17h02		2	13
9,8	137,2	17h36	17h16		1	14
0,0	147,0	17h52	17h30		0	15



## ZONE RAVITAILLEMENT / VERTE

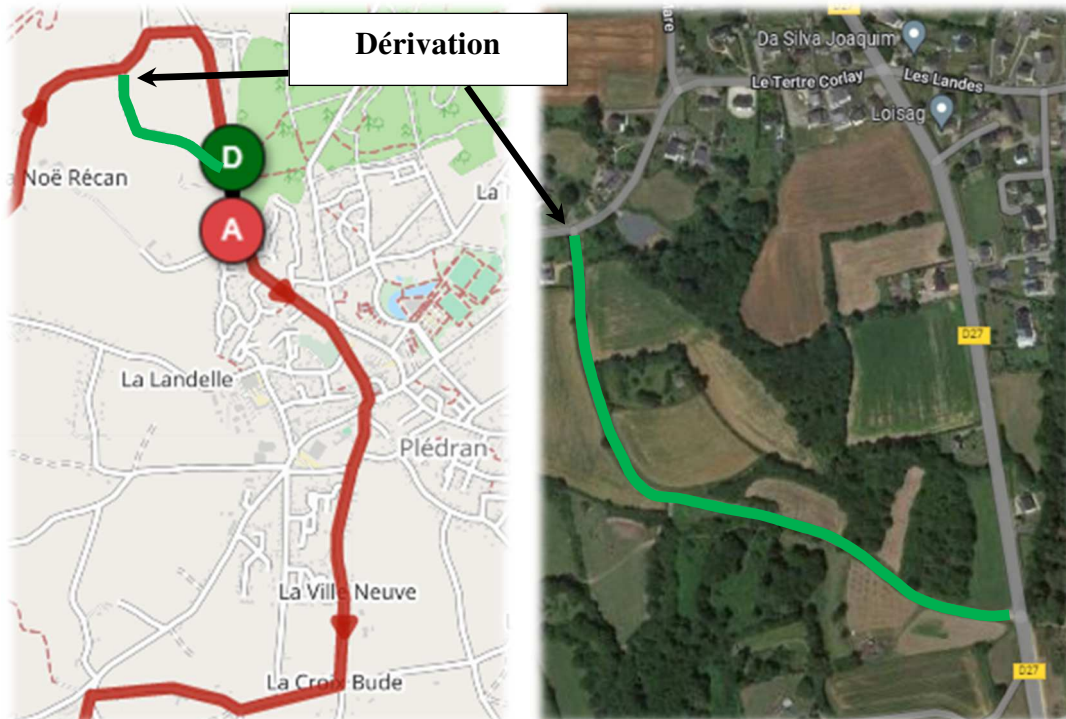
Une zone ravitaillement et verte est mise en place et matérialisée sur une distance de ~200m à 1,2km après la ligne de départ rue du Menhir :



Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »

## DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE

Tous les véhicules **ne disposant pas d'une pastille de couleur verte** seront déviés au dernier tour **par un signaleur** à l'endroit indiqué sur le plan ci-dessous :



## 2<sup>ème</sup> ETAPE - Dimanche 24 juillet

### HENON

136 km

#### MOT DU MAIRE DE HENON



La municipalité de Hénon éprouve un réel plaisir de vous accueillir sur le circuit de Hénon où beaucoup de souvenirs du mythique Circuit de l'Armel remontent à la surface dans cette période post Covid. Les organisateurs du Club Cycliste Moncontourais présidé par Gilles Landin nous avaient proposé cette organisation d'une Course cycliste sur deux jours, le samedi à Plédran et le dimanche sur Hénon.

Lors de ce weekend du 23 et 24 juillet, vous allez avoir le plaisir de découvrir la topographie vallonnée de nos deux communes, que ce soit la côte de Magenta ou la côte de l'Armel.

L'Armoricaine Cycliste est née fin d'année 2021 à la suite d'échanges entre les organisateurs et les élus de nos communes afin de relancer la vie associative dans cette période où chacun d'entre nous est à la recherche de lien social. En Bretagne Terre de vélo, nous avons la chance d'avoir de nombreuses courses cyclistes. Grâce aux organisateurs et aux nombreux bénévoles et nous découvrons cette course élite nationale avec une vingtaine d'équipes dont certaines étrangères.

Les hénonnais se souviennent des milliers de personnes rassemblées dans la côte de l'Armel durant les années de 1955 à 1981. Et nous avons vu lever les bras de nombreux vainqueurs tels que Maurice Le Guilloux, Bernard Hinault, Georges Talbourdet, Luis Ocana, Tom Simpson, Jan Janssen, Charly Gaul et bien d'autres.

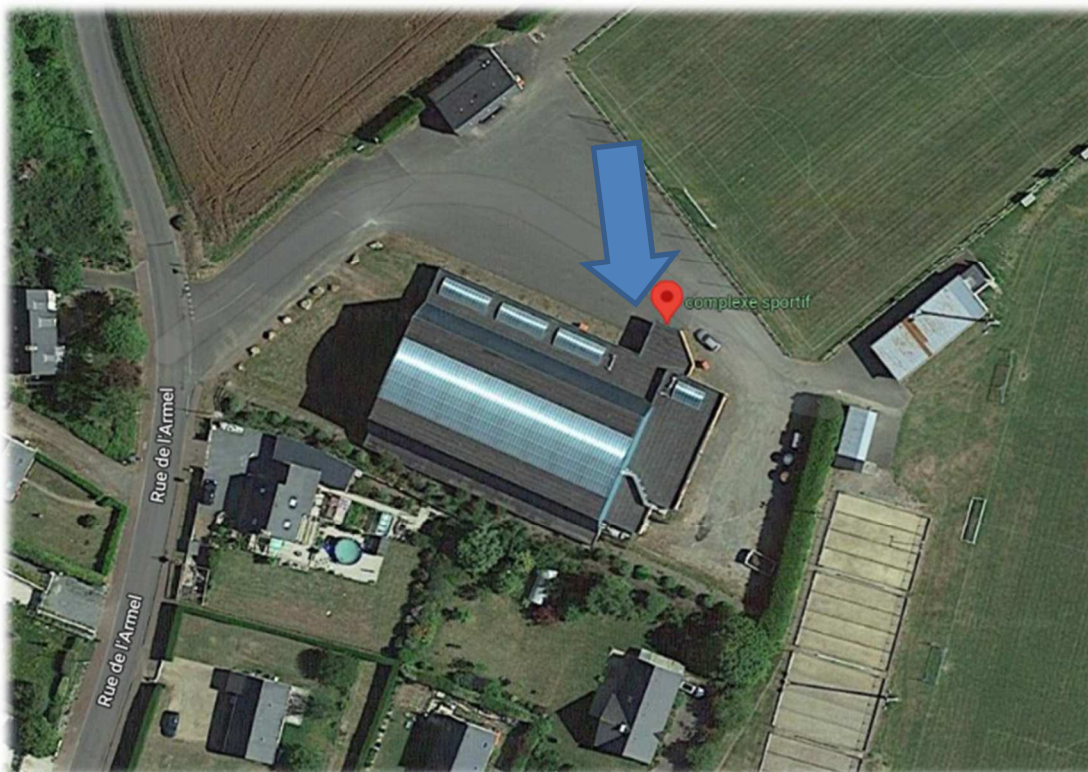
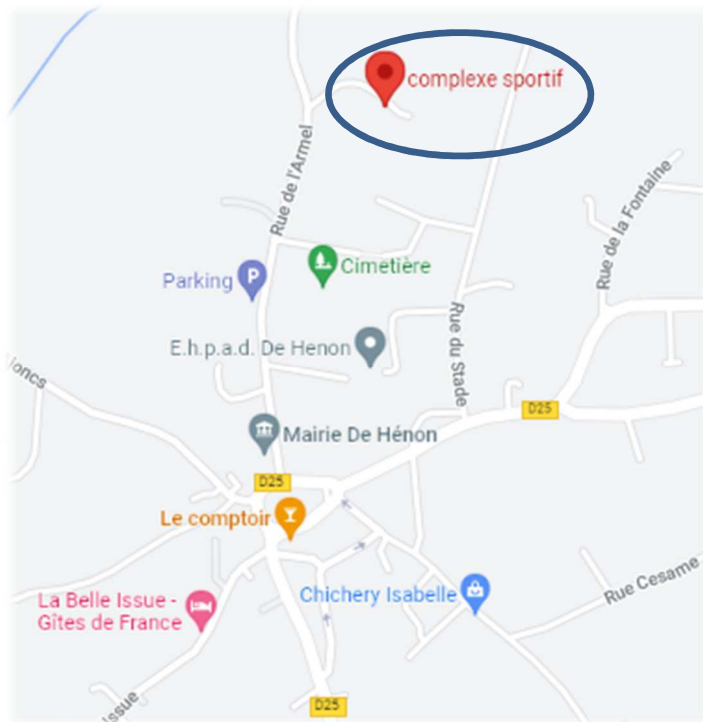
C'est avec un réel plaisir que le conseil municipal et l'équipe des services techniques de Hénon accompagnons cette nouvelle course qui sera un réel succès lors de cet été 2022. Nous vous souhaitons un agréable Weekend sur nos deux communes de Plédran et de Hénon, vivez, vibrez autour du vélo, ce sport si populaire et accessible à tous.

La municipalité de Hénon

**Thierry Andrieux**

## PARKING ORGANISATION ET EQUIPES

Complexe sportif, rue de l'Armel, 22150 Hénon



## **OPERATIONS DE DEPART**

**A partir de 10h00 :** Accueil au complexe sportif, rue de l'Armel, 22150 Hénon

**12h00 à 13h30 :** Mise en place des radios dans les véhicules, parking du complexe sportif

**13h00 :** Réunion des membres du Comité d'Organisation dans le hall du complexe sportif

**12h44 à 13h38 :** **Signature et présentation des équipes au podium 'présentation des équipes'. Voir section « PROTOCOLE PRESENTATION EQUIPES »**

**13h30 :** Mise en place des voitures officielles sur la ligne de départ

**13h50 :** Appel des coureurs sur la ligne de départ

**14h00 :** **Départ**

## **OPERATIONS DE FIN DE COURSE**

Dépôt par les équipes des dossards, plaques de cadre dans le hall du complexe sportif.

Récupération des prix annexes par les équipes étrangères dans le hall du complexe sportif (les équipes françaises les recevront ultérieurement par la poste).

## **CONTROLE ANTIDOPAGE**

En cas de contrôle anti-dopage, il sera effectué à la salle 'multisports', rue de l'Armel, 22150 Hénon

## **SERVICES DE SECOURS**

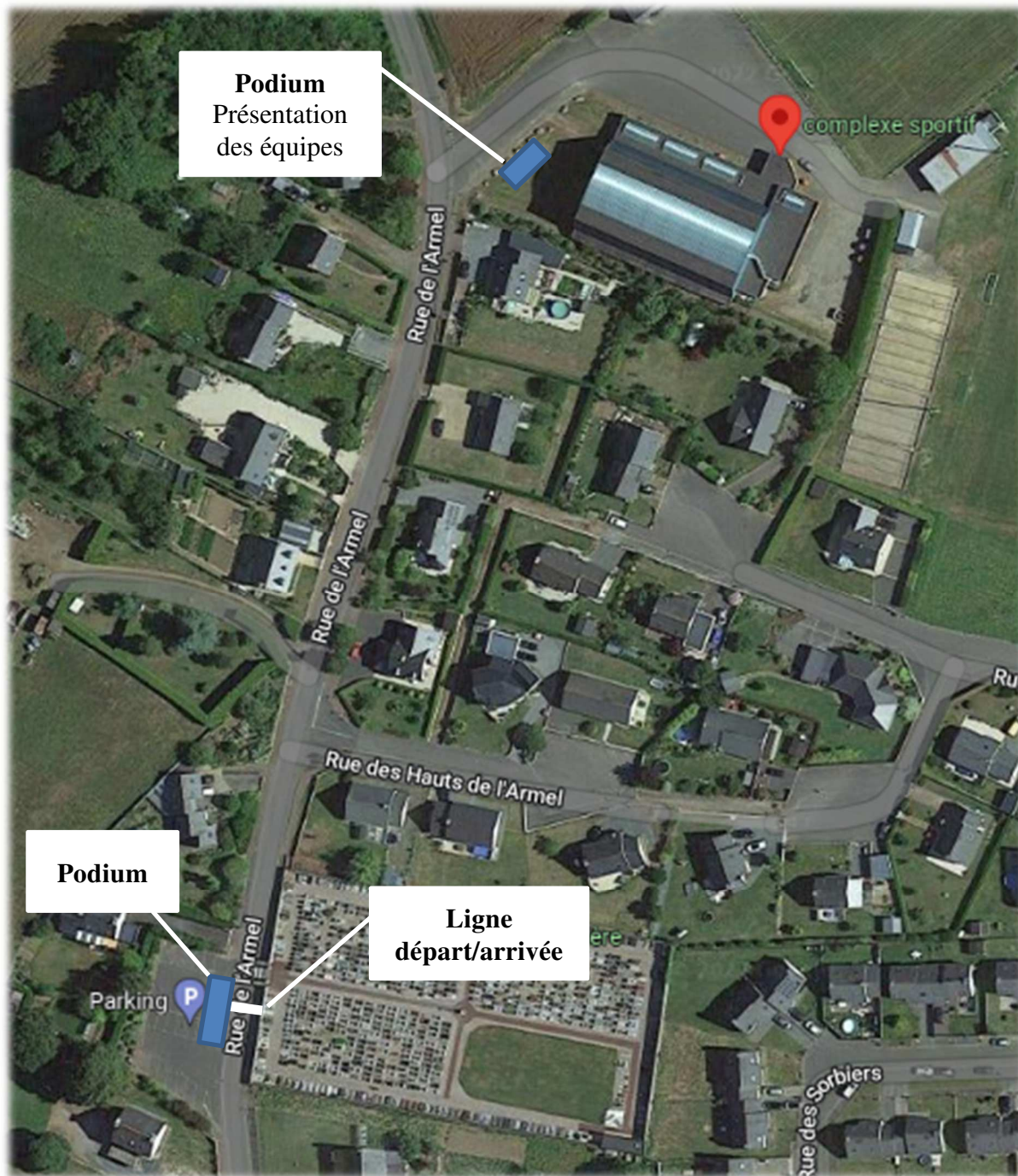
**Centre Hospitalier de Saint Brieuc**  
**10 rue Marcel Proust**  
**22000 Saint-Brieuc**  
**02.96.01.71.23**



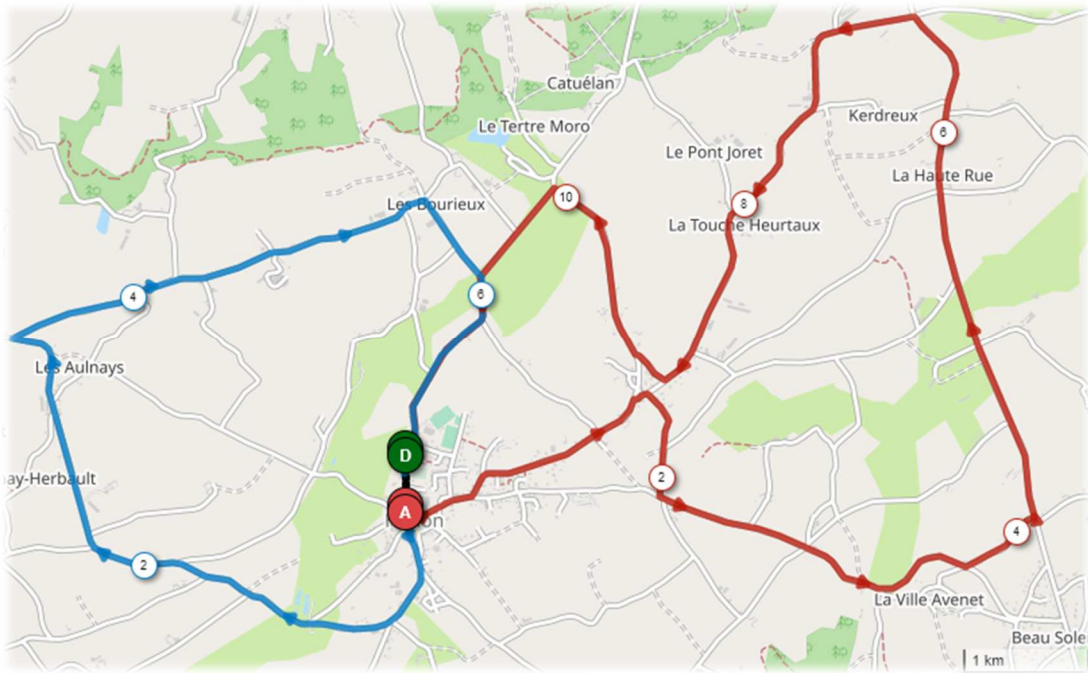
## DISPOSITIF DE DEPART

### Ligne de départ:

Rue de l'Armel, 22150 Hénouan:



## CIRCUIT - 2<sup>ème</sup> ETAPE - HENON



Boucle 1 (rouge) :



Boucle 2 (bleue) :



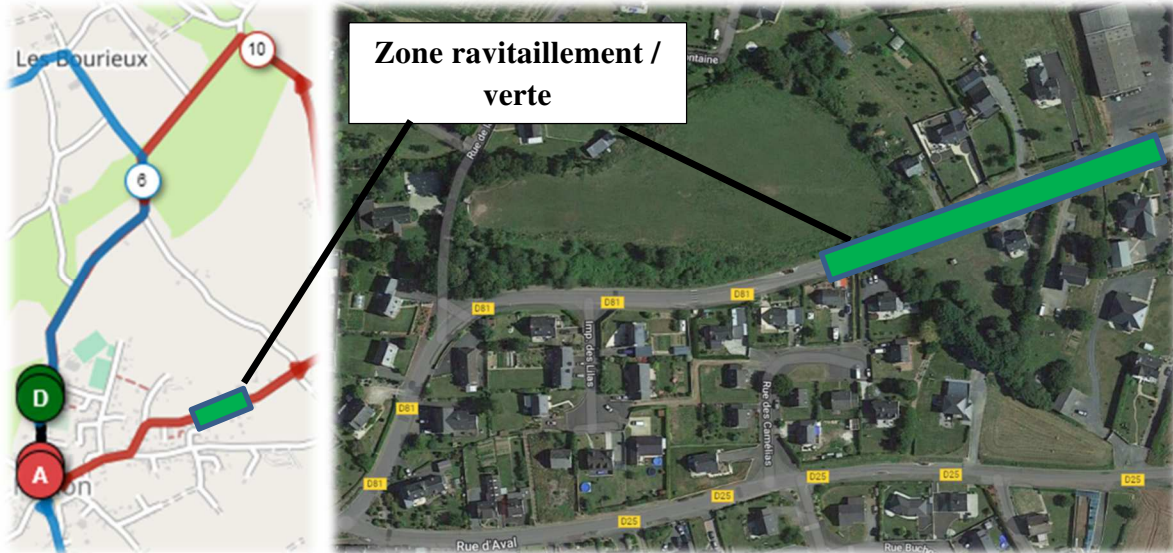
	Distance circuit [km]	Dénivelé + cumulé circuit [m]	Nombre tours	Distance totale [km]	Dénivelé + cumulé total [m]
Boucle 1	11,7	165	5	59	825
Boucle 2	7,0	121	11	77	1331
<b>TOTAL</b>	-	-	-	<b>136</b>	<b>2156</b>

Kms à faire	Kms faits	Horaires		Classement	Compte-tours	
		38 kms/h	42 kms/h		à faire	faits
135,5	0,0	14h00	14h00		16	0
123,8	11,7	14h18	14h17		15	1
112,1	23,4	14h37	14h33	MA	14	2
100,4	35,1	14h55	14h50	MG	13	3
88,7	46,8	15h13	15h07		12	4
77,0	58,5	15h32	15h24	MA	11	5
70,0	65,5	15h43	15h34	MG	10	6
63,0	72,5	15h54	15h44		9	7
56,0	79,5	16h05	15h54	MA	8	8
49,0	86,5	16h16	16h04	MG	7	9
42,0	93,5	16h27	16h14		6	10
35,0	100,5	16h38	16h24	MA	5	11
28,0	107,5	16h50	16h34	MG	4	12
21,0	114,5	17h01	16h44		3	13
14,0	121,5	17h12	16h54		2	14
7,0	128,5	17h23	17h04		1	15
0,0	135,5	17h34	17h14		0	16

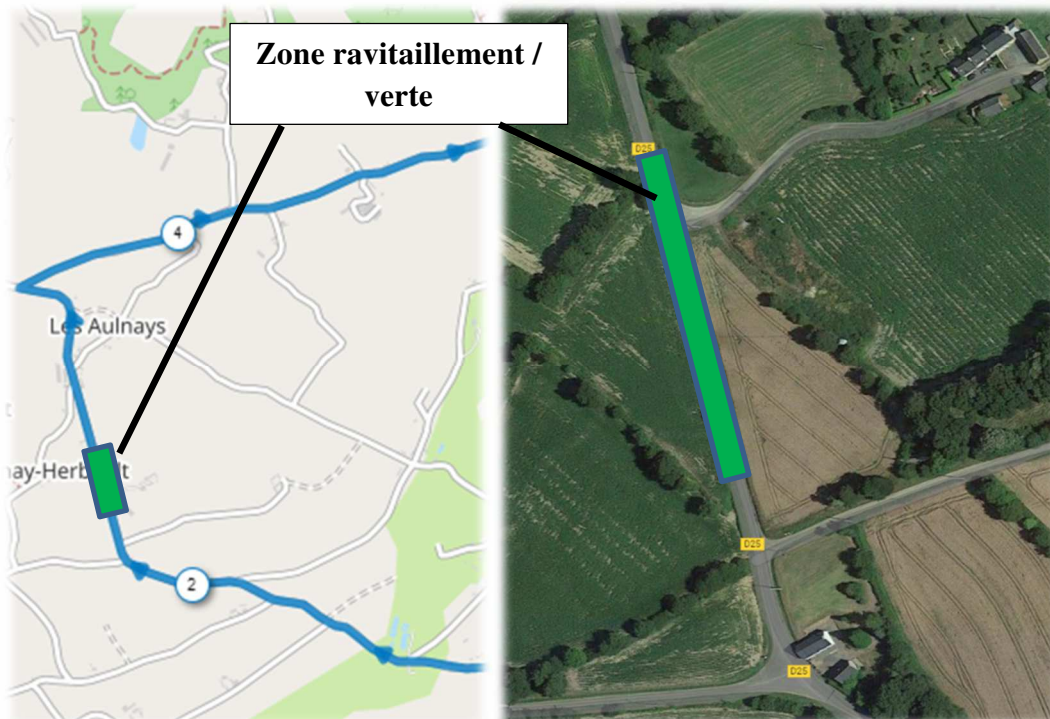
## ZONES RAVITAILLEMENTS / VERTES

Une zone ravitaillement et verte est mise en place sur chacune des deux boucles et matérialisée sur une distance de ~200m.

### Zone ravitaillement / verte boucle 1 :



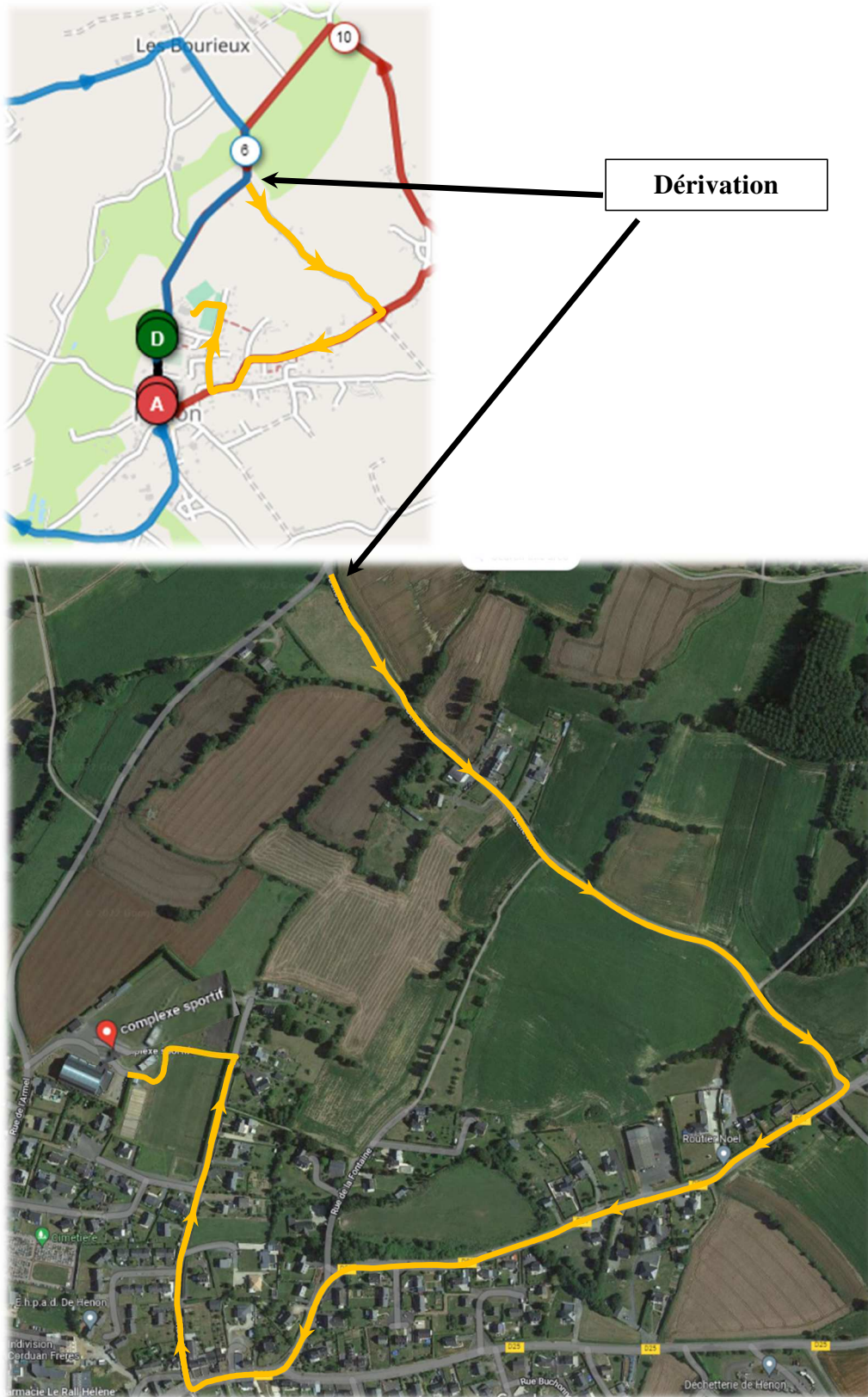
### Zone ravitaillement / verte boucle 2 :





## DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE

Tous les véhicules **ne disposant pas d'une pastille de couleur verte** seront déviés au dernier tour par un **signaleur** à l'endroit indiqué sur le plan ci-dessous :



## **REGLEMENT PARTICULIER**

### **ARTICLE 1 : Organisation**

La première édition de « L'Armoricaine Cycliste » est organisée par le CC Moncontourais (CCM) sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Elle se déroule les samedi 23 et dimanche 24 juillet et comprend 2 étapes. L'Armoricaine Cycliste est inscrite au calendrier fédéral FFC (2.12.1).

### **ARTICLE 2 : Participation**

L'épreuve est ouverte aux équipes Continentales Françaises, Nationale 1, Nationale 2, Nationale 3, Sélections Nationales, Sélections Départementales, Equipes étrangères (Club) limitées à 6 coureurs maximum et à 4 coureurs minimum.

Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter. L'organisation se réserve le droit de conserver le chèque caution en cas de non-respect du contrat liant l'organisateur et les équipes (règles de participation, plaques de cadre et dossards non restitués ou détériorés).

### **ARTICLE 3 : Permanence**

La permanence d'accueil se tient le samedi 23 juillet à partir de 10h à la salle Horizon à Plédran, et le dimanche 24 juillet à partir de 10h au complexe sportif de Hénon.

Le retrait des dossards et la vérification des licences se feront par les arbitres avec les responsables d'équipes licenciés aux lieux et horaires ci-dessus.

La réunion des Directeurs Sportifs en présence du Collège des commissaires est fixée à 12h le samedi 23 juillet à la permanence de l'organisation.

### **ARTICLE 4 : Radio-Tour**

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio-Tour de **157,550 MHz**.

### **ARTICLE 5 : Assistance technique neutre**

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par Bretagne Service Course. Le service est assuré au moyen de deux voitures et une moto techniques.

### **ARTICLE 6 : Ravitaillement**

Conformément à l'article 2.3.24 du règlement FFC, tout ravitaillement sera interdit dans les ascensions, les descentes ainsi que dans les 30 premiers et 20 derniers kilomètres.

**Par mesure de sécurité, il sera demandé aux soigneurs ou ravitailleurs des équipes de rester sur le côté droit de la chaussée et de ne pas s'avancer de plus d'1 mètre sur la voie de circulation.**

Le collège des arbitres peut réduire la distance de 30 kilomètres visée ci-dessus suivant la catégorie de l'épreuve, les conditions atmosphériques, le profil et la longueur de l'épreuve. Cette décision sera communiquée avant le départ de l'étape.

### **ARTICLE 7 : Classement général individuel au temps**

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des 2 étapes.

## Le leader du classement général individuel au temps porte le Maillot Jaune

Maillot parrainé par Maisons BERCI



Conformément à l'article 2.6.13 du règlement FFC, en cas d'égalité de temps au classement général individuel au temps, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, et en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

### Les prix du classement général individuel sont : (Prix versés par la FFC)

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	TOTAL
1ère Etape	246 €	183 €	146 €	122 €	98 €	85 €	67 €	55 €	37 €	24 €	21 €	20 €	18 €	17 €	15 €	14 €	14 €	14 €	12 €	12 €	1 220 €
2ème Etape	246 €	183 €	146 €	122 €	98 €	85 €	67 €	55 €	37 €	24 €	21 €	20 €	18 €	17 €	15 €	14 €	14 €	14 €	12 €	12 €	1 220 €
Classement Général	246 €	183 €	146 €	122 €	98 €	85 €	67 €	55 €	37 €	24 €	21 €	20 €	18 €	17 €	15 €	14 €	14 €	14 €	12 €	12 €	1 220 €

### ARTICLE 8 : Classement « Meilleur animateur »

Un classement « Meilleur animateur » est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 2 étapes. Il est attribué à chaque classement : 6 – 4 – 2 – 1 points aux quatre premiers coureurs classés.

Le classement du meilleur animateur est établi au podium sur les des deux étapes aux tours 2, 5, 8 et 11.

**Le leader du classement « Meilleur animateur » porte le Maillot Vert.**

Maillot parrainé par GROUPAMA



Conformément à l'article 2.6.15 du règlement FFC, en cas d'égalité au classement général individuel du « Meilleur animateur », il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de victoires dans les sprints « Meilleur animateur »;
- 2°) classement général individuel au temps.

### Les prix attribués au classement animateur sont :

Places	1	2	3	4	5	TOTAL
Prix	160 €	90 €	50 €	30 €	20 €	350 €

### ARTICLE 9 : Classement du « Meilleur grimpeur »

Un classement « Meilleur grimpeur » est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 2 étapes. Il est attribué les points suivants dans chacune des côtes : 6 – 4 – 2 – 1 points aux quatre premiers coureurs classés.

Le classement du meilleur grimpeur est établi au podium sur les des deux étapes aux tours 3, 6, 9 et 12.

**Le leader du classement du « Meilleur Grimpeur » porte le Maillot à Pois Rouges.**

**Maillot parrainé par LESSARD et par le Moulin de Jugon les Lacs**



Conformément à l'article 2.6.15 du règlement FFC, en cas d'égalité au classement général individuel du « Meilleur Grimpeur », il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de victoires dans les sprints « Meilleur Grimpeur »;
- 2°) classement général individuel au temps.

**Les prix attribués au classement grimpeur sont :**

Places	1	2	3	4	5	TOTAL
Prix	160 €	90 €	50 €	30 €	20 €	350 €

**ARTICLE 10 : Classement du « Meilleur Jeune »**

Le classement du « Meilleur Jeune » est réservé aux coureurs de la catégorie ESPOIR (19 – 20 – 21 – 22 ans dans l'année).

Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des jeunes. À l'issue de la dernière étape, il est déclaré vainqueur du classement des jeunes.

**Le leader du classement du « Meilleur Jeune » porte le Maillot Blanc**

**Maillot parrainé par CITROEN MONCONTOUR**



Conformément à l'article 2.6.13 du règlement FFC, en cas d'égalité de temps au classement général individuel au temps, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, et en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

**Les prix attribués au classement jeune sont :**

Places	1	2	3	4	5	TOTAL
Prix	120 €	80 €	50 €	30 €	20 €	300 €

**ARTICLE 11 : Classement par équipes**

Conformément à l'article 2.6.14 du règlement FFC, le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois meilleurs temps de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de premières places dans le classement par équipes du jour

2°) nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour, etc.  
 S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.  
 Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

**Casquettes parrainées par Maison BERCI**



**Les prix attribués au classement par équipe à l'issue de l'épreuve sont :**

Places	1	2	3	4	5	TOTAL
Prix	300 €	135 €	105 €	55 €	45 €	640 €

**ARTICLE 12 : Classement du « Meilleur Breton »**

Le classement du « Meilleur Breton » est réservé aux coureurs licenciés dans un des clubs bretons appartenant aux comités départementaux de la Bretagne : Côtes d'Armor, Finistère, Ile et Vilaine et Morbihan.

Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des Bretons. A l'issue de la dernière étape, il est déclaré vainqueur du classement des Bretons.

**Le leader du classement du « Meilleur Breton » porte le maillot Noir et Blanc à Hermine.**

**Maillot parrainé par Boucherie BEUVE**



Conformément à l'article 2.6.13 du règlement FFC, en cas d'ex aequo au classement général individuel du « Meilleur Breton », il est fait application du critère suivant :

- 1) Addition des places obtenus à chaque étape ;
- 2) Place obtenue dans la dernière étape disputée.

**Le prix attribué au classement « Meilleur Breton » est:**

Places	1
Prix	80 €

**ARTICLE 13 : Prix**

Le montant total des prix de la 1<sup>ère</sup> ARMORICAINE CYCLISTE est de :

- classement général individuel au temps 3 660 €
- classement du meilleur animateur 350 €
- classement du meilleur grimpeur 350 €
- classement du meilleur jeune 300 €
- classement de la meilleure équipe 640€
- classement du meilleur Breton 80€

**MONTANT TOTAL DES PRIX .....5380 €**

**Les prix des classements annexes seront envoyés aux équipes par voie postale, SAUF pour les équipes étrangères qui devront les retirer dans le hall du complexe sportif à Hénon à l'issue de la course (les prix non retirés resteront acquis à l'organisation).**

#### **ARTICLE 14 : Délais d'élimination**

Les délais d'élimination sont de : **10%**

Toute situation d'exception peut être tranchée par le Collège des commissaires après consultation de la Direction de l'épreuve.

La règle des 3 derniers kms s'appliquera sur les deux étapes

#### **ARTICLE 15 : Port des maillots de leader**

**DANS CHAQUE CLASSEMENT LES PRIX SONT CUMULABLES MAIS PAS LES MAILLOTS.**

Si dans un classement un coureur s'est déjà vu remettre un maillot, c'est le second ou le 3e, ou le 4e... Qui le portera dès le protocole et bien sûr, le lendemain. IDEM pour le protocole final. Cependant, tous les leaders de classements généraux recevront un maillot distinctif s'ils ne l'ont pas encore obtenu.

Le port des maillots de leader est obligatoire depuis le contrôle de signature jusqu'à la cérémonie protocolaire d'arrivée.

#### **ARTICLE 16 : Lutte contre le dopage - Contrôle antidopage**

Le Comité d'Organisation de l'Armoricaïne Cycliste et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'AFLD par les officiels désignés, à l'arrivée de chaque étape, dans les lieux définis par l'organisation.

#### **ARTICLE 17 : Protocole – Interviews**

Le protocole se déroulera selon l'organisation suivante :

- 1 – Remise des maillots de leader par les partenaires
- 2 – Présentation du vainqueur et des 4 leaders avec les maillots (Communication - Presse)
- 3 – Interview, remise des bouquets et trophées par les élus et partenaires
- 4 – Photo générale du podium

Lors du protocole, pour une raison de simplicité, et de rapidité, le coureur cumulant des places de leader se verra remettre les maillots correspondants.

En cas de cumul, le second du classement portera le maillot de leader des différents classements sur l'étape suivante.

Au départ de la 2<sup>ème</sup> étape les quatre porteurs de maillots de leaders seront présentés au public à l'avant du peloton.

L'ordre de priorité des maillots est établi comme suit :

- Maillot de leader du classement général individuel au temps
- Maillot de leader du classement du meilleur jeune
- Maillot de leader du classement du meilleur grimpeur

- Maillot de leader du classement du meilleur animateur
- Maillot de leader du classement du meilleur Breton

À l'issue de chaque étape, doivent se présenter au protocole **dans un délai maximum de 10 minutes et en tenue :**

- le vainqueur de l'étape
- le leader du classement général individuel
- le leader du classement du meilleur jeune réel ou par procuration
- le leader du classement du meilleur grimpeur réel ou par procuration
- le leader du classement du meilleur animateur réel ou par procuration
- le leader du classement du meilleur Breton réel ou pas procuration

Doivent se présenter pour le protocole final **dans un délai maximum de 10 minutes et en tenue :**

- le vainqueur de la 2<sup>ème</sup> étape
- le vainqueur de la 1<sup>ère</sup> Armoricaire Cycliste
- les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> du classement général individuel
- le vainqueur du classement du meilleur jeune
- le vainqueur du classement du meilleur grimpeur
- le vainqueur du classement du meilleur animateur
- l'équipe lauréate du classement général par équipes
- le vainqueur du classement du meilleur Breton

#### **ARTICLE 18 : Pénalités**

Les barèmes sont conformes au règlement de la FFC.

#### **ARTICLE 19 : Environnement**

L'Organisation met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet ailleurs que dans ces zones aménagées.

Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

#### **ARTICLE 20 : Protocole sanitaire**

Le Comité d'Organisation de l'Armoricaire Cycliste a mis en place un règlement interne stipulant des règles de mise en place du protocole sanitaire au sein de son épreuve (Permanences, Hébergement, Déplacements, Etapes, ...). Chaque équipe engagée s'engagera en signant ce règlement à respecter A LA LETTRE les préconisations stipulées dans celui-ci dans le cadre du protocole et des mesures sanitaires du moment.

#### **ARTICLE 21 :**

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.

## HEBERGEMENT - RESTAURATION

**Accueil des équipes:** Le vendredi 22 juillet à partir de 16h

Collège - Lycée  
La Ville Davy  
51 rue de la Corderie  
22120 Quessoy  
02.96.42.52.00



Personne à contacter à votre arrivée : **Mr Jean-Yves Barbé, 06.88.86.05.59**

**L'organisation rappelle aux équipes qu'elles doivent laisser le lieu d'hébergement dans un bon état de propreté après leur départ et respecter le règlement interne qu'elles ont signé au moment de leur engagement sous réserve de perdre leur caution en totalité ou en partie.**

**La perte, le vol de matériel, d'effets personnels etc., ne relèvent pas de la responsabilité de l'organisation ni de l'établissement La Ville Davy.**

### CHAMBRES DES EQUIPES

#### Equipes étrangères:

1-WILLEBRORD	Rooms: 100 to 116	(Building C - COTES 1 <sup>st</sup> floor)
3-Ile MAURICE	Rooms: 117 and 123	(Building C - COTES 1 <sup>st</sup> floor)
4-VDM TROWOBO	Rooms: 200 to 216	(Building C - COTES 2 <sup>nd</sup> floor)
5-VOORAN KONTICH	Rooms: 201 to 217	(Building C - COTES 2 <sup>nd</sup> floor)

#### Equipes hors Bretagne:

7-VS VALLETAIS	Chambres: 300-302-308	(Bât C - COTES 3 <sup>è</sup> étage)
7-1 VS VALLETAIS (bis)	Chambre: 218	(Bât C - COTES 2 <sup>è</sup> étage)
8-BRICQUEBEC	Chambres: 304-310-312-317	(Bât C - COTES 3 <sup>è</sup> étage)
9-CHARTRES	Chambres: 301 à 309	(Bât C - COTES 3 <sup>è</sup> étage)
10-ROUEN	Chambres: 311 à 315	(Bât C - COTES 3 <sup>è</sup> étage)
10-1 ROUEN (bis)	Chambres: 313-311	(Bât Bretagne - 3 <sup>è</sup> étage)
11-LA ROCHE	Chambres: E127 à E119	(Bât Europe - 2 <sup>è</sup> étage)
12-AG2R CITROEN U23	Chambres: E117 à E109	(Bât Europe - 2 <sup>è</sup> étage)
13-UV AUBE	Chambres: E107 à E101 + E100	(Bât Europe - 2 <sup>è</sup> étage)
14-TEAM U CUBE	Chambres: E122 à E114	(Bât Europe - 2 <sup>è</sup> étage)
15-LAVAL	Chambres: E112 à E104	(Bât Europe - 2 <sup>è</sup> étage)
16-VENDEE U	Chambres: 219 à 231	(Bât C - COTES 2 <sup>è</sup> étage)
16-1 VENDEE U (bis)	Chambre: 306	(Bât C - COTES 3 <sup>è</sup> étage)
17-GUIDON CHALETTOIS	Chambres: 5-3	(Bât Bretagne - 2 <sup>è</sup> étage)
17-1 GUIDON CHALETTOIS (bis)	Chambre: 305	(Bât Bretagne - 3 <sup>è</sup> étage)
18-ORLEANS	Chambre: 1	(Bât Bretagne - 2 <sup>è</sup> étage)
18-1 ORLEANS (bis)	Chambres: 309-312-310	(Bât Bretagne - 3 <sup>è</sup> étage)





## ANIMATION



**Philippe LE MAIRE**



**Eric LE BALCH**

